

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1577/SG/FIN autorisant M. Hassan Assowe Wallyeh à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise au Quartier 2, à Diibouti (Titre foncier n° 534).

n° 73-1577/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
29 octobre 1973

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1973

Date du numéro
10 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Hassan Assowé Wallyeh est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise au quartier 2, à Djibouti, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 534 au nom de M. Aboubaker Mohamed Ahmed.